

Le début de l'entrée en vigueur de la réforme

2020 aura été une année hors de l'ordinaire. Elle aura été non seulement marquée d'un virus qui aura modifié notre façon de nous rencontrer, de consommer, de voyager ou de travailler, mais elle aura également été synonyme pour CPVAL de l'entrée en vigueur de sa réforme structurelle avec des effectifs répartis entre une Caisse fermée CPF, qui aura gardé les caractéristiques du passé de CPVAL, et une Caisse ouverte CPO, qui affine désormais tout nouvel assuré avec des caractéristiques propres à une Caisse complètement capitalisée. Ces changements, conséquents dans leur gestion, se sont déroulés dans un contexte économique et financier très volatile, défiant toutes vérités et acquis boursiers connus jusque-là.

Un résultat de gestion de fortune finalement positif malgré l'orage boursier traversé au printemps 2020

Les contextes économiques, financiers et boursiers ont été très fortement mis à mal suite à l'apparition du COVID-19 courant mars/avril et, ajoutés aux tensions géopolitiques toujours présentes, ont sévèrement ébranlé l'ensemble des places boursières. Toutefois, grâce aux interventions des banques centrales et des gouvernements, 2020 a finalement pu se terminer avec des résultats positifs. CPVAL, ayant maintenu sa stratégie d'investissement basée sur le long terme, a finalement également pu profiter de cet exercice pour réaliser une performance positive de 3,35% pour la CPF et de 3,5% pour la CPO. Ce résultat (Global CPVAL 3,35%) a été obtenu essentiellement grâce à la diversification des avoirs de la Caisse entre le prêt à l'employeur, les actions et l'immobilier. Dans cette situation, l'objectif long terme de performance de la Caisse a été revu à 3% pour être plus conforme aux attentes du marché. A titre de rappel, la rentabilité moyenne réalisée par CPVAL sur les 20 dernières années est de 3,39% !

Compte tenu de ce résultat et des contraintes actuarielles et de gestion des deux sous-Caisses, les capitaux d'épargne de l'ensemble des assurés CPVAL ont pu être crédités d'une rémunération de 1,5% au terme de l'année 2020. Avec une inflation négative, ce niveau de rémunération permet de bien respecter les hypothèses du plan de prévoyance et de poursuivre les objectifs fixés.

Une situation financière fortement améliorée grâce au financement de l'Etat du Valais

Une des décisions de la réforme CPVAL était de capitaliser entièrement la CPF (compensations comprises) et d'assurer à la CPO (compensations et RFV comprises) une assise financière idoine permettant à ces deux sous-Caisses de commencer idéalement leur parcours. Ce fut chose faite par l'octroi de prêts et de liquidités à hauteur de CHF 1'101 mios pour la CPF pour une fortune de CHF 5'480 mios et de CHF 334 mios pour la CPO pour une fortune de CHF 890 mios.

Les degrés de couverture des deux sous-Caisses (rapport entre la fortune de la Caisse et les engagements) affichaient donc 100% pour la CPF au 1^{er} janvier 2020 avec maintien de la garantie étatique et 115% pour la CPO. Fin 2020, ces chiffres ont pu être maintenus grâce aux bons résultats réalisés.

Prévoyance : Résultats dans la continuité

Sur le plan de la prévoyance, les cotisations globales encaissées se sont montées à environ CHF 215 millions pour quelques 12'400 assurés actifs et les prestations globales payées sous forme de rente ont atteint environ CHF 202 millions pour environ 7'000 pensionnés. A fin 2020, la CPF comprenait environ 6'400 assurés actifs et 6'960 pensionnés. La CPO comptabilisait environ 6'000 actifs pour 40 pensionnés. Le cash-flow de prévoyance (cotisations et apports de libre passage moins les prestations et les versements de libre passage) est encore excédentaire et ses provisions permettent de faire face à court terme aussi bien à la longévité qu'à l'augmentation de l'espérance de vie.

Il tient à cœur de CPVAL de poursuivre son effort de transparence et d'information. 2021 sera une nouvelle fois une année où l'information vis-à-vis de nos assurés sera importante de façon à leur permettre de comprendre les enjeux et les compensations qui ont été décidées.

L'administration CPVAL

Avec un effectif de 10 personnes représentant 8,5 unités complètes, CPVAL gère les engagements de plus de 19'000 assurés (CHF 6,2 millions), une fortune de CHF 6,3 millions et un parc immobilier de CHF 370 millions. Cette gestion occasionne un coût annuel par assuré d'environ CHF 150.- (Coût qui se situe clairement en-dessous de la moyenne suisse).

Pour conclure, CPVAL recommande de consulter régulièrement son site internet www.cpval.ch qui est régulièrement mis à jour suite et qui offre en permanence les dernières informations relatives à la prévoyance, à la gestion de fortune ou encore à son parc immobilier et qui permet également de procéder à des simulations après achat, versements anticipés et cotisations supplémentaires sur les prestations de retraite.

Un tout grand MERCI aux collaborateurs de la Caisse pour leur travail et leur engagement vis-à-vis de nos assurés et en route pour 2021 et ses importants défis. Nous nous efforcerons de faire le maximum pour vous offrir les meilleures conditions possibles pour une retraite idéale et sans souci.